

diagral

DIAG34APX notice d'installation



Détecteur de bris de vitre audiosonique

LDIAG000543A ind A

Sommaire

Présentation	2
INSTALLATION AVEC L'APPLICATION DIAGRAL SETUP	
1. Mise en œuvre	4
2. Apprentissage.....	5
3. Fixation	6
3.1. Précautions de pose	6
3.2. Pose.....	7
4. Test	8
5. Changement des piles.....	10
6. Caractéristiques techniques.....	11



Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie (Applicable dans les pays de l'Union Européenne et autres pays européens disposant d'un système de collecte). Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. En vous assurant que ce produit est bien mis au rebut de manière appropriée, vous aiderez à prévenir les conséquences négatives pour l'environnement et la santé humaine. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez vous adresser à votre municipalité, déchetterie ou au magasin où vous avez acheté le produit.

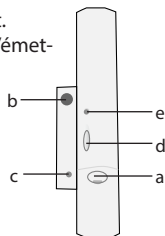
Présentation

Le détecteur audiosonore de bris de verre DIAG34APX est particulièrement adapté à la protection des baies vitrées (fenêtre, vérandas...) de l'habitation quelque soit le type de verre utilisé.

Associé aux centrales Diagrал TwinBand*, il détecte les vibrations sonores émises par le bris de verre grâce à son micro incorporé. Entièrement autonome, il transmet instantanément le bris d'une vitre de la pièce grâce à son émetteur radio intégré.

Vue de face :

- a - Microphone.
- b- Voyant du capteur.
- c - Cache vis.
- d- Touche test.
- e- Voyant de l'émetteur.



Installation avec l'application Diagral Setup

Si votre installation comporte la centrale DIAG99AGX, alors effectuer l'installation du produit comme décrit ci-dessous.

1 Télécharger l'application Diagral Setup pour installer votre système.



Rendez-vous sur diagral.com

OU

Rechercher l'application "Diagral Setup"



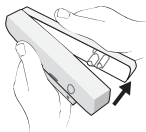
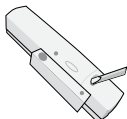
2 Laissez-vous guider par l'application Diagral Setup pour l'installation des produits.



1. Mise en œuvre

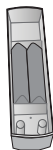
Ouverture

1. Dévisser la vis avec un tournevis cruciforme. 2. Déclipser le capot du socle.



Alimentation

Alimentation Clipser les piles sur leur connecteur en respectant le sens de branchement. Lors de la mise sous tension, le voyant s'allume brièvement.



2. Apprentissage

ATTENTION : lors de l'apprentissage, il est inutile de placer le produit à apprendre à proximité de la centrale, au contraire nous vous conseillons de vous éloigner quelque peu (placer le produit à au moins 2 mètres de la centrale).

L'apprentissage permet d'établir la reconnaissance du détecteur par la centrale.

1 Mettre la centrale en mode installation en composant sur son clavier :



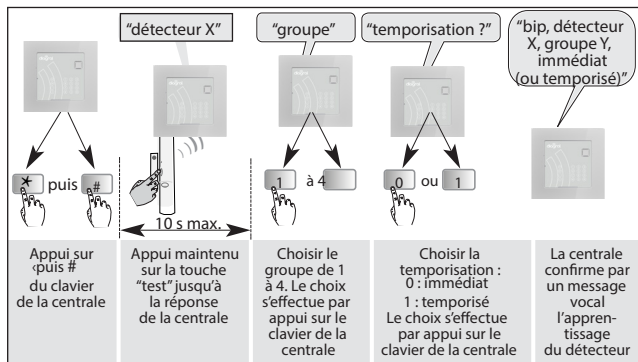
puis



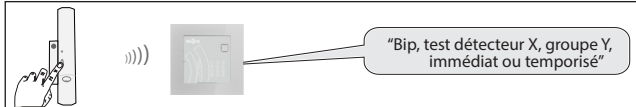
"bip, mode installation"



2 Réaliser la séquence d'apprentissage suivante :



- 4 Vérifier l'apprentissage. Appuyer sur la touche test du détecteur jusqu'à ce que la centrale énonce le message vocal correspondant à la programmation choisie.



- 5 Passer à l'apprentissage des autres détecteurs en répétant les séquences 3 et 4.

3. Fixation

3.1. Précautions de pose

ATTENTION : respecter une distance d'au moins 2 mètres entre chaque produit, excepté entre deux détecteurs.

3.1.1. Placer le détecteur :

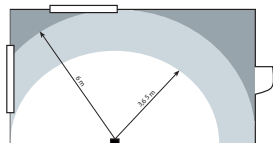
- à l'intérieur,
- sur un mur adjacent ou opposé à la vitre ou sur un plafond n'excédant pas 4,5 m de hauteur, en vue direct de la vitre à protéger,
- dans une pièce dont les dimensions sont supérieures à 3 m x 3 m,
- dans la pièce présentant plusieurs vitres à protéger (dimensions minimales de la vitre : 30 x 60 cm),
- dans un rayon de 4,5 m maximum des vitres, s'il existe des obstacles pouvant amortir les vibrations du bris de vitre (rideaux, stores...),
- à plus d'1 m de la vitre à protéger la plus proche du détecteur,
- de manière à ce que la zone protégée ne recouvre pas celle d'un autre détecteur audiosonique.

3.1.2. Ne pas placer le détecteur :

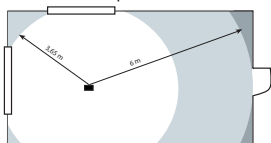
- dans les pièces humides (cuisines, salles de bain) : l'humidité ambiante peut provoquer des fausses alarmes,
- dans toutes les pièces sonores, notamment dans le cas d'un détecteur actif en présence des occupants (activation partielle de la protection),
- à proximité de sources de parasites (compteur électrique, ordinateurs...) ou de tout rayonnement solaire,
- sur le même mur que les vitres à protéger, sur une surface métallique, ou dans un coin.


ATTENTION : pour installer un détecteur audiosonique sur un support métallique, positionner sous le boîtier émetteur une cale de bois ou de plastique de 2 centimètres d'épaisseur.


Installation murale




Installation au plafond



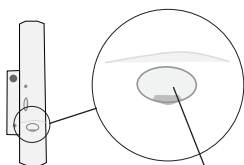
 Zone protégée quel que soit le type de vitre (y compris blindée)

 Zone protégée quel que soit le type de vitre (sauf blindée)

 Zone non protégée

3.2 Pose

1. Fixer le socle au mur avec 2 vis adaptées au support.
2. Clipser, puis visser le détecteur sur son socle.
3. Positionner le cache de la vis (livré sur la grappe du porteaimant) sur le capot.

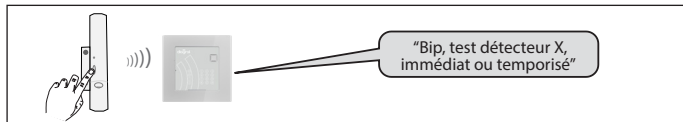


Cache

4. Test

Le détecteur possède un mode test permettant de vérifier :

- La détection : à chaque sollicitation du contact, la centrale énonce "Intrusion détecteur X".
- L'alimentation : l'éclairage du voyant pendant l'appui sur la touche test confirme l'état correct de l'alimentation.
- La liaison radio : appuyer (> à 5 s) sur la touche "Test" du détecteur. La centrale énonce :



1. Se munir du testeur audiosonique TV260 et sélectionner le mode "Trem-pé".
2. Appuyer sur la touche test, le détecteur passe en mode test pour 90s environ. Au-delà de cette période, le détecteur revient automatiquement en fonctionnement normal.
3. Plaquer le haut-parleur du testeur sur le microphone du capteur audiosonique.
4. Activer le testeur en basculant son interrupteur sur "Manuel". Les voyants (capteur + émetteur) du détecteur s'éclairent pendant 4 s puis le voyant du capteur clignote.
5. Sélectionner le type de verre sur le testeur, placer le testeur contre la vitre à protéger côté intérieur et l'activer (soit en manuel, soit en continu) : les voyants (capteur + émetteur) du détecteur s'éclairent, la centrale répond par un message vocal :



"Bip, test détecteur X, immédiat (ou temporisé)"

ATTENTION : si lors d'une détection, seul le voyant du capteur s'éclaire, reprendre la procédure de test du détecteur depuis le début.

Après la période de test, le détecteur se mettra en fonctionnement normal :

- la simulation de détection à l'aide du testeur audiosonique n'est plus possible,
- le capteur de bris de vitre est sensible aux bruits ou chocs de son environnement et éclaire alors son voyant. Cela ne provoque cependant pas d'émission radio d'alarme.

ATTENTION : il n'est pas possible de tester le détecteur en cassant des bouteilles, des vitres non montées sur leur encadrement,...

Un appui d'une durée supérieure à 1s sur la touche test provoque l'énoncé d'un message ("Bip, détecteur X, groupe Y, immédiat (ou temporisé)") par la centrale si celle-ci est en mode essai ou installation.

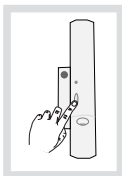
ATTENTION : si un détecteur audiosonique surveille plusieurs issues, tester les issues l'une après l'autre.

6. Remettre le système en mode utilisation, composer sur la centrale ou sur le clavier :



5. Changement des piles

La centrale signale le défaut d'alimentation du détecteur par un message vocal : "Anomalie tension détecteur X". Pour vérifier si l'alimentation du détecteur est défectueuse, appuyer sur le bouton test du détecteur.



ATTENTION : si le voyant test ne s'éclaire plus, les piles sont à remplacer.

Pour changer les piles :

1. Ouvrir le capot de la centrale et la passer en mode installation en composant sur son clavier :



La programmation du détecteur est sauvegardée lors du changement des piles.

2. Ouvrir le boîtier du détecteur.
3. Oter les 2 piles usagées.
4. Attendre 2 min avant de remplacer les 2 nouvelles piles alcalines LR03 - 1,5 V dans leur logement en respectant le sens de branchement indiqué au fond du support des piles.
5. Refermer le détecteur.
6. Repasser la centrale en mode utilisation en composant sur son clavier :



Il est impératif de remplacer les piles fournies par des piles alcalines du même type. Vous êtes priés de jeter les piles usagées dans des poubelles prévues à cet effet.



6. Caractéristiques techniques

Spécifications techniques	Détecteur de bris de vitre audiosonique
Usage	intérieur
Couverture	<ul style="list-style-type: none">• 3,65 m pour des vitres blindées (6,4 mm d'épaisseur)• 6 m pour des vitres en verre ordinaire ou double vitrage (2,4 à 6,4 mm d'épaisseur)• 6 m pour des vitres en verre trempée ou feuilletée (3,2 à 6,4 mm d'épaisseur)
Alimentation	2 piles alcalines LR03
Autonomie	4 ans en usage courant
Liaisons radio	TwinBand: 433,050 - 434,790 MHz, 10 mW max 868,000 - 868,600 MHz, 25 mW max
Touche test	alimentation et détection
Voyants	<ul style="list-style-type: none">• 1 voyant sur le capteur• 1 voyant sur l'émetteur
Température de fonctionnement	- 10°C à + 55°C
Autoprotection	à l'ouverture et à l'arrachement
Indices de protection mécanique	IP 31 / IK 04
Dimensions L x H x P	138 x 40 x 30 mm
Poids (avec pile)	90 g

Nous apprécions vos suggestions : si vous avez des remarques pour l'amélioration de nos guides et de nos produits, n'hésitez pas à nous les communiquer par écrit ou par e-mail (France : assistancetechnique@diagral.com) en précisant la date d'achat du matériel. Nous vous en remercions par avance.

Pour obtenir des conseils lors de la pose ou avant tout retour de matériel, contacter l'assistance technique Diagral dont le n° figure au dos de la notice d'installation du système d'alarme. Une équipe de techniciens qualifiés vous indiquera la procédure à suivre la mieux adaptée à votre cas. Vous trouverez sur notre site www.diagral.com les réponses aux questions les plus fréquentes, les principales notices techniques...

Des vidéos d'aide à l'installation sont disponibles sur :

<http://www.diagral.com> rubrique **Assistance**.

Par la présente, Atral Security SAS déclare que les équipements radioélectriques, de la gamme Diagral, sont conformes aux exigences de la directive RED 2014/53/EU.

Le texte complet de la déclaration UE de conformité pour chaque équipement radioélectrique est disponible à l'adresse internet :

www.diagral.com.

diagral

Atral Security SAS

140, rue du Pré-de-l'Horme

38920 Crolles

France

www.diagral.com



LDIAG000543A ind A